

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed El Seddik Ben yahia - Jijel
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français



N° d'ordre.....

N° de série.....

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master
Spécialité : Sciences du langage

L'emprunt arabe dans les romans de Tahar Ben Jelloun.

« La nuit sacrée » et « Sur ma mère »

Présentée par :

BOUCETTA Soumia

Sous la direction de :

M^{me} : MANEL GHIMOUZE

Membres de jury :

Président : Bounouni Widad

Rapporteur : Mme Manel Ghimouze

Examineur : Melouah Fatiha

Année universitaire 2016/2017

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed El Seddik Ben yahia - Jijel
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français



N° d'ordre.....

N° de série.....

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master
Spécialité : Sciences du langage

L'emprunt arabe dans les romans de Tahar Ben Jelloun.

« La nuit sacrée » et « Sur ma mère »

Présentée par :

BOUCETTA Soumia

Sous la direction de :

M^{me} : MANEL GHIMOUZE

Membres de jury :

Président : Bounouni Widad

Rapporteur : Mme Manel Ghimouze

Examineur : Melouah Fatiha

Année universitaire 2016/2017

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et le miséricordieux, qui m'a donné la force la patience d'accomplir ce modeste travail.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance et mes remerciements à ma directrice de recherche Madame GHIMOUZE,

Merci de m'avoir encadrée, orienté et conseillée.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à cette recherche en acceptant d'examiner ce travail et de l'enrichir par leurs propositions.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail :

Mes très chers parents, Ammar et Naïma qui ont toujours été là pour nous « vous avez tout sacrifié pour vos enfants, pour nous assurer un avenir meilleur je vous en serez redevable toute ma vie. »

Mes frères et sœurs, Mohammed Amine, Younes, Chehrazed, Asma et Yousra.

Ma famille maternelle et ma famille paternelle.

Merci à mon bien aimé, Walid.

Dédicace

À la mémoire de mon Grand père "BOUCETTA Metaiyach"

À ma source d'inspiration et de courage "mes chers parents"

A mes grands -parents maternels et ma grande -mère paternelle

Et à tous ceux qui me sont chers.

Merci.

Table des matières

Introduction générale.....	7
Partie I : Partie théorique.....	12
Chapitre I : La situation sociolinguistique au Maroc.....	13
1.1 L'arabe.....	14
1.1.1 L'arabe classique.....	14
1.1.2 L'arabe standard.....	15
1.1.3 L'arabe marocain.....	15
1.1.4 Protocole de transcription.....	16
1.2 Le berbère.....	17
1.2.1 Le tamazight.....	17
1.2.2 Le tachelhit.....	17
1.2.3 Le tarifit.....	18
1.3 Le Français.....	18
1.4 L'espagnole.....	19
1.5 L'hébreu.....	20
Chapitre II : Éléments théoriques en rapport avec le contact de langues et des définitions de L'emprunt.....	21
2.1 Cadre conceptuel.....	22
2.1.1 L'interférence.....	22
• L'interférence phonétique.....	23
• L'interférence lexicale.....	23
• L'interférence syntaxique.....	24
2.1.2 L'alternance codique.....	24
1 La typologie de Gumperz.....	24
• L'alternance codique conversationnelle.....	25
• L'alternance codique situationnelle.....	25

2 La typologie de Poplack.....	25
• Alternance codique inter-phrastique.....	25
• Alternance codique intra-phrastique.....	25
• Alternance codique extra-phrastique.....	25
2.1.3 Le mélange codique.....	25
2.1.4 Le calque.....	26
• Le calque morphologique.....	26
• Le calque syntaxique.....	26
2.2 L'emprunt.....	26
2.2.1 Définitions de l'emprunt selon les dictionnaires.....	26
2.2.2 Les catégories de l'emprunt.....	28
2.2.2.1 L'emprunt lexical.....	28
2.2.2.2 L'emprunt syntaxique.....	29
2.2.2.3 L'emprunt phonétique.....	29
2.2.3 Les type d'emprunts.....	30
2.2.3.1 Les emprunts de nécessité et de luxe.....	30
2.2.3.2 Les emprunts directs et indirects.....	30
2.2.3.3 L'emprunt brut et assimilé.....	31
Partie II : Partie Pratique.....	32
Chapitre I : méthodologie de la recherche.....	33
1- La démarche.....	34
2- L'échantillonnage.....	35
3- Corpus.....	36

Chapitre II : Analyse du corpus.....	37
1- Classement d'emprunt selon catégories.....	38
2- L'origine linguistique des emprunts.....	39
2.1 Les emprunts à l'arabe marocain.....	39
2.2 Les emprunts à l'arabe standard.....	39
3- Les caractères d'adaptation.....	40
3.1 L'adaptation morphologique.....	40
3.2 L'adaptation phonétique.....	42
3.3 L'adaptation sémantique.....	44
3.4 L'adaptation syntaxique.....	44
4- La classification des emprunts selon les domaines.....	45
5- La signification des emprunts.....	46
Conclusion générale.....	52
Liste de références bibliographique.....	56
Résumé.....	65

Introduction générale

Introduction

« La langue française n'est pas la langue française : elle est plus ou moins toutes les langues internes et externes qui la défont »¹

Depuis longtemps les relations Humaines qu'elles soient (familiale, économique, politique ou même qui appartiennent au domaine savant/scientifique telles que la médecine, la littérature...) ont semé les grains à la naissance d'un phénomène dit « contact de langues ».

Les langues entrent en contact les unes avec les autres, provoquant des situations linguistiques. L'influence qu'ont les unes sur les autres se manifeste par des emprunts et de nouvelles formulations syntaxiques.

Cela se traduit aussi dans l'apparition de nouveaux mots, de nouvelles tournures de phrases, une traduction littérale (le calque), tous ces phénomènes, nous les rencontrons dans la vie de tous les jours (les conversations, les médias, les écrits journalistiques, humoristiques, ou bien même romanesques etc.)

Percevoir ces phénomènes pour la première fois semble étrange, c'était le cas pendant mes premières années d'études universitaires et précisément en lisant des romans d'une littérature dite " Littérature Maghrébine d'expression française".

Suite à la lecture de ces romans j'ai pu relever de temps en temps des mots et des fragments de la langue arabe ce qui me paraissait bizarres (des mots arabes dans un écrit de langue française !), mais après avoir enchainé le cours de la sociolinguistique, et précisément la notion du contact de langues et les différents phénomènes qui surgissent tels

¹ KHATIBI, A, (1983), « Bilinguisme et littérature », in Maghreb pluriel, Paris, Denoël, p.188.

que « la néologie »², l'emprunt, l'alternance codique, l'interférence..., j'ai pu comprendre ce qui se passait dans ces écrits littéraires. Ce qui nous semblait étrange pendant les trois années de licence, est aujourd'hui notre thème de recherche dont le but est celui de l'obtention du diplôme : Master 2 Académique en langue française. L'intitulé est : " l'emprunt arabe dans les romans de Tahar ben jelloun".

Ainsi, dans le cadre de préparation du futur travail de recherche, nous avons choisi le roman parce qu' « *il est le genre dominant en littérature marocaine d'expression française* »³. Le roman retrace une société et véhicule une culture, il nous offre un espace de diversité linguistique.

Tahar Ben Jelloun, romancier, poète, et essayiste marocain d'expression française, aie recours à l'emprunt arabe. Dans ses écrits, l'auteur emprunte à l'oralité une expression pour la mettre en français. Ses romans sont riches d'emprunts de sa propre langue maternelle.

L'un de ses grands romans primé par le prix Goncourt en 1987, ainsi qu'un récit qui retrace la vie de sa propre mère, sont le corpus de notre mémoire : *La nuit sacrée et Sur ma mère*. Pour l'étude de ce corpus nous adoptons une analyse dans le cadre sociolinguistique, qui porte sur l'analyse des emprunts arabes (emprunt lexical, syntaxique, phonétique...).

Il s'agit d'un phénomène linguistique important dans le contact de langues, qui nécessite de trouver un mot pour désigner un objet ou un concept nouveau. Emprunter un mot d'une langue B est le placer dans une autre A. Dubois et Al soulignent qu'il y a emprunt linguistique :

² « Néologisme. N.m. Emploi de mots nouveaux. Mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ». (**Dictionnaire Grand Larousse de la langue française**).

³ MDARHRI ALAOUI, A, (2006), Aspects du roman marocain (1950-2003), Approche historique, thématique et esthétique, Rabat : Zaouia, p.8.

*quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunte sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts*⁴.

Autrement dit, il s'agit de prendre le mot d'une langue et l'insérer dans la deuxième langue sans le traduire. Hamers dit « *Un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue sans le traduire* »⁵, parfois le besoin qui pousse à emprunter à une deuxième langue est celui de dire les choses d'une façon plus frappante et originale.

Diverses, sont les raisons qui nous ont été d'une grande aide dans le choix du sujet de notre recherche .Citons par exemple la richesse et la diversité langagière et culturelle, que nous vivons suite au phénomène de l'emprunt qui permet la continuité et la vitalité des langues.

De là nous pouvons poser notre problématique : pourquoi Tahar Ben Jelloun recoure il à l'emprunt dans ses écrits ?. De cette problématique découlent d'autres questions : Quelle est la manière dont l'emprunt est géré lors du passage d'une langue à une autre ? Quel est le rôle de ces emprunts dans l'identification identitaire de l'auteur ? Quels sont les champs sémantiques évoqués par l'emploi de ces emprunts ?

Pour répondre à ces questions nous proposons des hypothèses qui seront confirmées ou infirmées à partir des analyses et des résultats obtenus au niveau de la pratique. Les mots existant dans la langue française ne sont pas assez signifiants pour exprimer les idées. Les mots empruntés à l'arabe n'ont pas d'équivalents dans la langue française. Exprimer un vécu culturel, social ou religieux justifie le recours à une

⁴ Dubois et Al, 2007, Linguistique et science du langage. Paris. Larousse. P.177

⁵ Hamers, in Moreau, 1997 :136

autre langue pour l'introduire dans celle qui utilisée comme outil d'expression.

L'objectif de cette étude porte sur l'analyse sociolinguistique d'un corpus écrit, pour dégager la présence d'un plurilinguisme, et repérer la nécessité d'emprunter, et reconnaître les différents types d'emprunts existant dans ce roman. Examiner l'emploi des emprunts, et leur fréquence constitue l'objet de notre recherche.

Pour cela, le travail sera devisé en deux parties : une théorique et une autre pratique. La partie théorique, regroupe deux chapitres, le premier, sera consacré à la présentation de la situation sociolinguistique du Maroc et des notions théoriques sur le concept du contact de langues. Tandis que le deuxième chapitre sera consacré au concept principal de la recherche, définitions et types de l'emprunt.

La seconde partie du mémoire, la pratique, concerne l'analyse du phénomène à l'intérieur de notre corpus. L'analyse contient deux chapitres.

Le premier traite de la méthode et la démarche suivie dans l'analyse et la collecte des données. Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse.

Etudier un corpus qui appartient au domaine littéraire, et l'analyser suite à une méthode sociolinguistique apparait dur et compliqué, il s'agira de lire les romans, et en sortir tous les emprunts arabes, les étudier sur plusieurs plans, les traiter, les classer et de les différencier les uns des autres, mais à l'aide des recherches et des travaux réalisés par de grands linguistes et sociolinguistes (U.Weinreich, Tabouret-Keller, Dubois, Hamers...) sur le contact de langues. Nous consultons

également les mémoires publiés sur notre thème (l'emprunt, plurilinguisme, ...).

Partie I

Partie Théorique

Chapitre I

La Situation Sociolinguistique

Au Maroc

Introduction

La situation sociolinguistique au Maroc présente un paysage et un espace multilingue, que nous remarquons à travers l'existence et la cohabitation de différentes langues : langues nationales (l'arabe et le berbère) et langues étrangères (le français et l'espagnole). Il s'agit d'un répertoire riche et un mélange harmonieux de langues, que nous allons décrire dans ce chapitre qui s'intitule la situation sociolinguistique marocaine.

1.1 L'arabe

Avant d'être la langue et la variété qu'on utilise aujourd'hui au Maroc, la langue arabe au Maroc est passée par de nombreuses phases qui l'ont caractérisée et qui ont fait d'elle ce qu'elle est aujourd'hui.

Citons la Conquête musulmane au VII^e siècle par les troupes de ^εOqba Ibnou Nafi^ε, celle d'Ibn Noussayr, et aussi l'invasion hilaliennes au XII^e siècle etc.

Toutes ces phases ont donné naissance aux différentes variétés de l'arabe qui existent aujourd'hui au Maroc, nous allons élaborer une classification selon les statuts de ces langues.

1.1.1 L'arabe classique

Figée dans sa sacralité, elle est la langue sacrée du coran et elle assure la diffusion des valeurs de la civilisation musulmane.

Elle est la langue d'écrit par excellence, langue de la poésie préislamique (el jahiliya), une langue qui n'est pas utilisée dans le parler et les conversations de nos jours, on parle d'un arabe ancien.

1.1.2 L'arabe standard :

Comme le nome la majorité, « l'arabe standard moderne » est la variété modernisée qui résulte du contact entre l'arabe classique et l'arabe dialectal, elle est la langue officielle du pays.

L'arabe standard est la langue de communication fonctionnelle et formelle, à l'écrit et à l'oral, liée au monde du travail (administration, littérature, et liturgique...)

1.1.3 L'arabe marocain

La variété locale de l'arabe : elle est la plus parlée par la population, cette langue dite aussi "dari jà", elle ne bénéficie pas d'un statut officiel.

Utiliser dans les discussions courantes, elle sert à l'intercompréhension et à la communication entre arabophones, comme il l'est aussi entre arabophones et berbérophones.

εammiya (dialecte), il est généralement lié aux régions géographiques, telles que le parler Hassani dans le sud (Guelmim, Assa, etc.), dans la plaine de Draâ, jusqu' Oued Eddahab et Saqia Hamra. Le parler urbain dans les villes comme Rabat et Casablanca, etc.

1.2 Le berbère

« *La langue la plus anciennement attestée dans le pays et au Maghreb en générale* »⁶.

⁶ BOUKOUS, A. (1995), société, langues et cultures au Maroc, Enjeux symboliques, Rabat : publications de la faculté des lettres et des sciences Humaines, p.17.

Devenue une langue officielle en juillet 2011 « *l'amazighe constitue une langue officielle de l'Etat, en tant que patrimoine commun de tous les marocains sans exception* »⁷.

Le berbère ou le tamazight, des langues du berbère ancien qui appartiennent aux langues chamito-sémitiques. C'est une langue largement parlée et parmi les variétés du berbère au Maroc citons les trois principales qu'y sont parler le Tamazight, le Chleuh, et le Tarifit.

1.2.1 Le Tamazight

Le Tamazight est un ensemble de dialectes berbères parlés dans l'est et le nord-est du Moyen Atlas et dans la région du sud-est.

Un parler qui caractérise les tribus d'Ayt Alaham, Ayt Seghrouche, Ayt Ayoub, Ayt Youssi, Ayt Zayyare.

1.2.2 Le Tachelhit

Le Tachelhit est le Parler principal des locuteurs du Haut Atlas et le nord du Sahara aussi dans les grands centres Urbains tel que Casablanca, Agadir, Marrakech, etc.

Parmi les tribus qui l'utilise : Ayt Baâmrane, Idemsiren...

1.2.3 Le Tarifit

Le rifain est le parler des berbères qui occupent principalement la région du Rif dans le Nord-est, parler par les tribus de Ayt Touzine, les Temsamane, les Ayt Ouanyaghel, etc.

⁷ La Constitution Marocaine, 2011, article 5 (cf. Le texte intégrale et à l'adresse suivante : <http://www.bladi.net/IMG/Constitution-maroc-2011.pdf>),p.03.

1.3 Le français

Implanté au Maroc en 1912, à la faveur du protectorat, de puis la signature du traité de Fès le 30 Mars 1912 jusqu'à la proclamation de l'indépendance le 2 Mars 1956.

« *Langue étrangère privilégiée* »⁸ même après l'indépendance, le français garde une place et joue un rôle privilégié comme étant première langue étrangère au Maroc.

Langue du colon, langue de l'enseignement, de l'école, des sciences, etc. bien qu'elle ne soit pas constitutionalisée, la langue française au Maroc bénéficie d'une grande place institutionnalisée et occupe une place primordiale dans le système éducatif. Elle est enseignée depuis les premières années primaires.

Le français est la langue des sciences et de l'enseignement des sciences dans les études supérieures.

la langue française a un statut un peu particulier dans le paysage linguistique marocain : dans les textes officiels, elle est une langue étrangère ; dans le quotidien, elle est visible (lisible) partout [...] entre ces deux positions contradictoires, l'Éducation nationale, tentant de cacher ce fossé, a eu recours à une belle expression "langue étrangère privilégiée" ⁹.

De nos jours on trouve le français partout dans les rues (sur les panneaux affichant les noms de rues et de villes, les affiches

⁸ Commission spéciale d'éducation et de formation, charte, nationale d'éducation et de formation, octobre 1999.

⁹ BAIDA. A. (2006), cité par MESSAOUDI, L., (2010), « La langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ? », in pratiques innovantes du plurilinguisme émergence et prise en compte en situation francophone, BLANCHET, A. et MARTINEZ, P. (dir), paris, édition des Archives contemporaines, agence universitaire.

publicitaires...), les médias (informations télévisés ou journalistiques), économie, conversations, etc.

*« pour tous les besoins pratique, le français est la seconde langue utilisée ».*¹⁰

1.4 L'espagnol

Présent en minorité dans les zones frontalières du nord et dans le sud marocain, il garde toujours les traces de la colonisation espagnole.

L'espagnol fut introduit au Maroc depuis l'installation des Mauresques et des juifs chassés d'Espagne.

Après avoir été une langue officielle des institutions protectorales, l'espagnol commence à perdre sa place et sa vitalité après l'indépendance en 1956 ; pour être une langue parlée par les personnes âgées et des groupes de jeunes ; dans le but de trouver du travail.

La présence de l'espagnole reste, limitée dans les villes frontalières du nord et quelques régions du sud, mais elle est dominante dans les villes de Ceuta et Melilla, les deux dernières colonies en Afrique.

Actuellement l'espagnol est enseigné au secondaire et à l'université comme langue de spécialité.

1.5 L'hébreu

Appartient à la famille des langues sémitiques du groupe cananéen, apparentée au phénicien et aux langues araméennes. La présence de l'hébreu au Maroc remonte aux siècles AV.J.C, renforcé par l'arrivée des migrants juifs chassés d'Espagne.

¹⁰ Ennaji 2009, p.73.

Selon Zafrani (1967), la population juive au Maroc peut se répartir en trois familles linguistiques ¹¹: les arabophones, les amazighophones (autre fois berbères) et les hispanophones.

L'hébreu se manifeste à travers les trois parlers suivants :

- Le judéo-marocain : variété d'arabe parlé par les communautés juives arabophones.
- Le judéo-berbère : parler par les communautés marocaines (juives berbères).
- Le judéo-espagnol : est le parler des descendants des juifs chassés d'Espagne, émigrant au nord du Maroc.

¹¹ ZAFRANI, H., (1967), « les langues juives du Maroc », in revue de l'occident musulman et de la méditerranée, vol. 4, n°4,1967, pp. 175-176.

Chapitre II

Éléments théoriques en rapport avec le contact de langues

Et

Des définitions de l'emprunt

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons définir des notions et des concepts théoriques qui surgissent suite au contact de langues tel que le bilinguisme, la diglossie, l'interférence...

Mais plus précisément le phénomène de l'emprunt, qu'est notre sujet de recherche et pour cela, nous allons aborder des définitions selon des chercheurs et linguistes, en se référant à leurs travaux (Weinreich(1953), Gumperz (1989), Hamers etc. et la classification des différents types, qui serviront pour notre analyse dans les chapitres qui suivent.

2.1 Cadre conceptuel

Contact de langues, utilisé pour la première fois par Weinreich (1959). Selon lui, le contact de langues, a d'abord lieu chez l'individu. Il oppose à la notion de contact de langues celle de bilinguisme, qui renvoie à la présence de deux langues ou plus dans la société.

Du contact de langues résultent plusieurs phénomènes tels :

2.1.1 L'interférence

Pour **Weinreich**

*le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.).*¹²

¹² WEINREICH-Uriel, cité par L.J-CALVET, sociolinguistique, Ed PUF, 1996, p .23.

L'interférence est Définie, comme étant les modifications et les différences que subit une langue suite au contact avec une autre langue. Selon le dictionnaire de la linguistique « *on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B* »¹³.

Définie aussi par **Hamers** et **Blanc** comme étant « *des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* »¹⁴.

De la définition donnée par **Weinreich.U**, citée précédemment nous pouvons distinguer trois types d'interférences (phonétique, lexicale, syntaxique).

- **L'interférence phonétique**

L'interférence phonétique est l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère au niveau de la prononciation, comme l'introduction des phonèmes appartenant à la langue B dans la langue A.

- **L'interférence lexicale**

L'emploi d'un mot ou des éléments lexicaux de la langue maternelle dans une langue étrangère, d'après **Blanc-Michel** « *on parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue* »¹⁵.

¹³ DUBOIS et AL, 2007, linguistique et science du langage paris, Larousse. P.177.

¹⁴ HAMERS, J., BLANC, M., (1983), Bilingualité et Bilinguisme, Bruxelles : Mardaga, p.452.

¹⁵ BLANC-Michel, concept de base de la linguistique, paris, Ellipse, 1998, p.179.

- **L'interférence syntaxique**

L'emploi des caractéristiques d'une langue dans une autre langue au niveau de l'orthographe, la conjugaison, la syntaxe, etc. C'est le fait d'organiser la structure d'une phrase d'une langue B selon celle d'une langue A.

2.1.2 L'alternance codique

Alternance codique ou alternance des langues : un phénomène linguistique qu'est selon **Gumperz** « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* »¹⁶.

Le code-switching est l'échange ou le passage d'une langue à une autre, sous forme alternée sa peut être une phrase ou bien des fragments de discours.

Ce phénomène occupe une place particulière dans les travaux des linguistes, l'alternance codique s'impose comme un champ de recherche en sociolinguistique et plusieurs typologies ont été présentées dans différentes approches :

1. La typologie de Gumperz

Gumperz distingue deux types de l'alternance codique : une alternance codique Conversationnelle et une Situationnelle.

¹⁶ GUMPERZ.J., (1989), sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative, paris, L'Harmattan, p.57.

- L'alternance codique conversationnelle :

Généralement l'alternance codique conversationnelle se produit à l'intérieur d'une conversation, en prenant en considération l'emploi de deux codes linguistiques sans qu'il y ait changement de sujet parlant.

- L'alternance codique situationnelle :

L'alternance codique situationnelle est liée aux changements de circonstances, de situations ou de contextes de communication ou de productions langagières.

2. La typologie de Poplack

Poplack distingue trois types d'alternance codique.

- Alternance codique inter-phrastique : intervient au niveau d'unités plus longues dans les productions d'un même sujet parlant ou dans les prises de paroles entre interlocuteurs.
- Alternance codique intra-phrastique : se produit à l'intérieur d'une phrase « des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase ».
- Alternance codique extra-phrastique : se produit lorsque les éléments alternés sont des expressions idiomatiques ou des proverbes.

2.1.3 Le mélange codique

*caractérisé par le transfert d'élément d'une langue Ly dans la langue de base Lx ; dans l'énoncé mixte qui en résulte, on peut distinguer des segments unilingues de Lx alternant avec des éléments de Ly qui font appel à des règles des deux codes.*¹⁷

¹⁷ HAMERS. J.F et BLANC, *Op.cit.* p.168.

Le code mixing ou le mélange de codes consiste à mélanger deux ou plusieurs langues, des mots de la langue de base mixés avec des mots d'une autre langue.

Dans l'utilisation de ce phénomène les règles et les structures ne sont pas respectées, ils sont brisés dans le cas des deux langues.

2.1.4 Le calque

Étant une forme linguistique, le calque est une traduction littérale des éléments d'une langue à l'autre.

Un type particulier d'emprunt, le calque est « un emprunt par traduction ». Par fois on trouve une difficulté à faire la différence entre les différents types de ce phénomène vu la ressemblance et la relation entre ce phénomène et celui de l'emprunt.

Pour la distinction de ces phénomènes, nous allons citer deux types du calque :

- Le calque morphologique : exemple « lune de miel » qui est calqué sur l'expression « honey moon »
- Le calque sémantique : nombreux sont les mots qui changent de sens suite au contact avec les autres langues. L'exemple du verbe réaliser utiliser aussi avec le sens d'accomplir, calquer du verbe anglais "to realize."

2.2 L'emprunt

2.2.1 Définitions de l'emprunt selon les dictionnaires

Comme nous l'avant cité au début de ce chapitre, l'accent est mis sur le phénomène de l'emprunt que nous expliquons suite aux définitions

attribuées par les linguistes et les dictionnaires. Qu'est-ce- qu'un emprunt, quels sont ces différents types et catégories, etc.

L'emprunt est défini par le **Petit Rober**, comme étant un « *acte par le quel une langue accueille un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé* »¹⁸.

Etant un phénomène linguistique important résultant des contacts entre des langues différentes, l'emprunt est le fait du passage des unités d'une langue vers une autre langue. Ainsi le définit le **dictionnaire linguistique et des sciences du langage** :

*il y a emprunt linguistique quand un parler (A) utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler (B) (dit langue source) et que (A) ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux même qualifiés d'emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à-dire d'une manière générale, toutes les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parler différents.*¹⁹

Pour **Dubois** et **AL** il y a emprunt linguistique :

*quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunte sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts.*²⁰

La nécessité de trouver un mot pour désigner un objet ou un concept nouveau, l'emprunter à une langue pour le placer dans une autre.

¹⁸ Nouveau Petit Rober, 2001, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, version 2.1. Le CD-ROM.

¹⁹ Dictionnaire de la linguistique et de sciences du langage, p.177.

²⁰ DUBOIS et AL, *op.cit.*

Pour **Hamers** et **Blanc** l'emprunt est «*un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue*»²¹.

D'autres définitions ont été établies pour faire la distinction entre l'emprunt et l'interférence, et à ce sujet **Hamers** précise que l'emprunt est «*un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire. Lorsque l'emprunt est inconscient, il se confond avec l'interférence.*»²²

De son tour **D.Morsly** établit une comparaison entre ces deux phénomènes : «*le premier caractérise les faits collectifs, conscients, codifiés et intégrés par contre la deuxième désigne un fait individuel, épisodique, subi et des termes fautifs*».²³

D'autre part nous pouvons classer le phénomène de l'emprunt comme étant un moyen pour enrichir son lexique, comme il est un moyen frappant dans la résistance et la continuité d'existence des langues et permet de garder leur vitalité.

2.2.2 Les catégories d'emprunt

2.2.2.1 L'emprunt lexical

C'est le fait d'emprunter une unité lexicale d'une autre langue est l'adopté dans son lexique, l'emprunt lexical peut être intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement).

L'emprunt lexical porte seulement sur le mot, on distingue quatre types principaux d'emprunts lexicaux.

²¹ HAMERS ET BLANC, *op.cit.* p.451

²² HAMERS, J.F., (1997), « Emprunt », in MOREAU. L.M., (éd) sociolinguistique concepts de base. Mardaga, p.36.

²³ D.MORSLY. Le français dans la réalité algérienne, p.297.

- L'emprunt intégral : est l'emprunt de la forme et du sens sans aucune adaptation de la langue emprunteuse.
- L'emprunt hybride : c'est un emprunt de sens, mais la forme est empruntée partiellement.
- Le faux emprunt : faux emprunt ou bien faux anglicisme est une construction à partir de lemme ou de morphème.
Les faux emprunts se forment de plusieurs façons, par exemple, tennisman/tenniswomen forme créée en français pour désigner le joueur de tennis (man) et la joueuse de tennis (women), or qu'en anglais, on utilise tennisplayer pour les deux (homme ou femme) .
- Le calque : pour le calque, il comprend le calque morphologique, le calque sémantique et le calque phraséologique.

2.2.2.2 L'emprunt syntaxique

L'emprunt syntaxique touche la construction des phrases, il porte sur l'emploi d'une préposition ou d'une conjonction différente de celle qui existe en français normalement.

Exemple : être sur l'avion, Influencer par la syntaxe anglaise, est supposée être (être dans l'avion).

2.2.2.3 L'emprunt phonétique

Emprunter un mot à une langue rencontre parfois beaucoup de changements sur le plan phonétique, parce que les systèmes phonologiques des langues ne sont pas les mêmes et ne coïncident pas.

Prenant l'exemple du mot arabe قهوة, transcrit en français le mot (quahwa) n'est pas prononcé de la même façon, une transformation au niveau du (q) se produit est devient (k) qui est un son proche de l'oreille, quand au son (h) il tombe car ce phonème n'existe pas en français.

L'emprunt phonétique, rend le mot emprunté complètement différent de ce qu'il était dans sa langue d'origine et cela lorsque les deux langues sont vraiment différentes et ne se rencontrent pas au niveau du système phonologique.

2.2.3 Les types d'emprunts

2.2.3.1 les emprunts de nécessité et de luxe

- Emprunt de nécessité : on dit qu'un emprunt est une nécessité, quand on rencontre un manque dans nos pratiques langagières, et que ce mot vient pour combler la nécessité d'emprunter à une autre langue. Ce type d'emprunt est beaucoup plus fréquent dans les domaines scientifiques, technologiques, économiques, et informatiques.
- Emprunt de luxe : c'est le fait d'utiliser des mots empruntés pour être à la mode, le locuteur emploie des unités appartenant à une langue de prestige, pour paraître « moderne ». Ce genre d'emprunt est qualifié de snobisme

2.2.3.2 les emprunts directs et indirects

- Emprunt direct : c'est-à-dire qu'une langue emprunte directement à une autre langue, le cas des mots empruntés par le français à l'anglais.
- Emprunt indirect : c'est quand une langue A emprunte à une langue B par l'intermédiaire d'une ou plusieurs langues. Le cas des nombreux mots d'origine arabe empruntés par le français à l'espagnol.

2.2.3.3 l'emprunt brut et assimilé

- Si le mot emprunté conserve sa forme originelle il s'agit d'un emprunt brut.
- Si le mot emprunté subit pendant le processus d'intégration une sorte d'adaptation (phonétique ou morphologique), il s'agit d'un emprunt assimilé.

Partie II
Partie Pratique

Chapitre I
Méthodologie de la recherche

Introduction

Après avoir consacré la première partie à la situation sociolinguistique marocaine et aux notions théoriques, nous allons réserver cette deuxième partie, pour la méthodologie suivie dans la recherche et l'analyse des emprunts que contient notre corpus.

Pour cela notre partie sera composée de deux chapitres, dans le premier nous allons décrire la méthode, l'échantillonnage et le corpus sur lequel nous travaillons.

Pour le deuxième chapitre nous allons tenter d'analyser ces emprunts en les rattachant aux règles et aux normes des deux langues en question (l'arabe et français).

1- La démarche

Concernant la démarche et la méthode suivie tout au long de ce travail, nous pourrions dire que notre étude qui s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, a commencé suite à une lecture des romans de l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun.

Les romans de Tahar Ben Jelloun sont riches d'emprunts (arabes, berbères, espagnoles...), cette richesse se marque comme nouvelle, étant la première fois que nous rencontrons le phénomène d'emprunt (emprunts arabes) dans des écrits de langue française.

Pour comprendre ce qui se passait dans ces écrits de la littérature maghrébine d'expression française, nous avons entamés notre étude, qui s'intitule "les emprunts arabes dans les romans de Tahar Ben Jelloun". Et pour cela nous avons fait la lecture des deux romans « La nuit sacrée » et « Sur ma mère », nous avons pu retirés un ensemble de 83 mots empruntés.

Après les lectures, recherches et le rassemblement des emprunts, nous allons tenter de les classer selon (catégories, origines et domaines) et de bien déterminer leurs significations pour pouvoir arriver aux résultats souhaités.

2- L'échantillonnage

Nous allons aborder le roman marocain qui occupe une grande place dans la littérature maghrébine, pour en donner une idée claire sur les deux romans qui forment notre corpus.

Écrivain et poète marocain, Tahar Ben Jelloun est né le 1^{er} décembre 1944 à Fes, devenu célèbre suite à la publication de son roman "La Nuit sacrée" primé du prix Goncourt en 1987. Écrivain de la société, il est arrivé jusqu'à emprunter les mots pour parler et décrire les personnages, les lieux et toute une société (marocaine), retracer dans son œuvre littéraire.

« La nuit sacrée », roman publié le 1^{er} septembre 1987 et ayant obtenu le prix Goncourt la même année d'édition.

Un récit oral mis à l'écrit, ayant une structure de conte, avec Zahra qui joue le rôle du conteur ou de narratrice, elle interpelle les lecteurs à chaque fois, crainte de perdre leurs attentions, et de pouvoir raconter son aventure afin de découvrir son identité en tant que femme, une identité volée par un père dépourvu de descendance masculine, et de raconter les diverses épreuves qu'elle a dû passer.

« Sur ma mère », roman biographique publié en 2008.

Un roman douloureux livré par Tahar Ben Jelloun, l'auteur a rendu hommage à sa mère, en donnant vie à ses souvenirs, ses paroles,

et même les petits instants où Lala Fatma délirait à cause de la maladie d'Alzheimer.

Les heures que l'auteur a passées à côté de sa mère malade, lui ont permis de sculpter cette œuvre, qui nous livre les secrets de toute une vie d'une femme, rythmée par les traditions et les coutumes marocaines.

3- Le Corpus

Dans la collecte de notre corpus, nous avons réalisé plusieurs lectures des deux romans, « La nuit sacrée » et « Sur ma mère », et ça dans le but de saisir les emprunts existant dans les romans, et de tracer tous les changements que subissaient les mots empruntés.

Tahar Ben Jelloun, ne cherche pas à changer les normes de la langue de l'autre, mais à y insérer la sienne modérément, en appliquant les règles de la langue emprunteuse, et par fois il insère les mots tels qu'ils sont sans aucunes modifications et aucuns changements.

Chapitre II
Analyse du corpus

Introduction

Après plusieurs lectures attentives des deux romans « La nuit sacrée » et « Sur ma mère » de l'écrivain Tahar Ben Jelloun, et dans le but d'en retirer les emprunts arabes, notre recherche s'élève à 83 mots empruntés.

A partir de cet ensemble de mots, nous allons pouvoir entamer ce chapitre et commencer notre analyse du corpus. Notre objectif est de trouver des réponses aux questions posées au début du travail et d'éclaircir les idées et le but de l'écrivain derrière l'utilisation de ces emprunts.

Pour cela, nous suivons plusieurs étapes et nous allons commencer par un classement des emprunts selon leurs catégories et leurs origines.

1-Classement d'emprunt selon les catégories

Les catégories	Les emprunts	Total
L'emprunt lexical	Fqih, Chrif, Sidi, istiqlal, watani, gandoura, Rif, M'sid, Monika, Sbohi, Haïk, fassi, istiqlali, kanoun, zakate, saroual, sadaq, tajine.	18
L'emprunt phonétique	Caftan, Aïd, médina, djnouns, souk, adouls.	6
L'emprunt sémantique	Aïd-el-séghir, Aïd-el-kébir, tolbas, les tayabates.	4
Le calque	Mon foie, la nuit du destin, gens du bien, gazelle, rissalat-el-ghufran,	5
/	/	33

Tableau n°2 : les catégories de l'emprunt

D'après le classement des emprunts dans le tableau, le commentaire que nous pouvons faire est que la majorité des emprunts utilisés par l'auteur se trouvent dans la case des emprunts « lexicaux », sur 33 emprunts 18 mots sont des emprunts intégraux.

Nous constatons d'après les résultats que l'emprunt lexical est beaucoup plus fréquent que les autres types. D'ailleurs, les chiffres diminuent d'une case à l'autre. Plus particulièrement, l'emprunt sémantique est très peu utilisé, 4 mots sur les 33 relevés. Pour les emprunts phonétiques, on marque 6 mots, et concernant le calque il marque sa présence avec 5 emprunts.

2-L'origine linguistique des emprunts

Notre lecture des résultats nous permet de dire, que les deux romans de Tahar Ben Jelloun, sont riches d'emprunts arabes. Ces derniers ont deux origines (l'arabe marocain et l'arabe standard).

2.1-Les emprunts à l'arabe marocain

Le plus grand nombre d'emprunts, provient du parler marocain (l'arabe marocain). Ce grand chiffre de mots retrace la société et la culture marocaine et cela à travers les habits traditionnels (caftan, djellaba, tchamir, mansourias,...), les noms de personnes (Lala, chrif, yemma, ...), aussi les croyances populaires et les coutumes (djnouns, marabouts, tolbas, sbohi).

2.2-Les emprunts à l'arabe standard

Les mots empruntés à l'arabe standard sont souvent des mots qui renvoient à la religion musulmane et des fondements de l'islam (sourate, zakate, allah), et nous trouvons aussi (seroual, sadaq, istiqlal).

Dans l'ensemble ce sont des mots inhabituels et étranges pour la langue française.

L'origine linguistique	Les emprunts
L'arabe standard	Zakate, imam, fatiha, allah, istiqlal, diwane, sadaq, seroual.
L'arabe marocain	Fouta, haïk, dekhchoucha, M'sid, gandoura, henné, manssouria, monika, nagafats, cherbile, sbohi, tolbas, djnouns, khlie.

Tableau n°3 : l'origine de l'emprunt

3- Les caractères d'adaptation

Après avoir traité les emprunts et les avoir classés selon (catégories et origine), nous pouvons remarquer que les mots utilisés par l'auteur, avaient subi plusieurs modifications dans leur passage à la langue d'accueil (la langue française).

Dans ce passage d'intégration, les modifications appliquées aux emprunts peuvent être totales ou partielles, et cela selon leurs degré d'adaptation aux normes du système linguistique de la langue preneuse.

Pour expliquer ces modifications, nous allons les étudier suivant les quatre types d'adaptations (morphologique, phonétique, sémantique et syntaxique).

3.1- L'adaptation morphologique

Chaque mots ou trait linguistique emprunté, reçoit des modifications et des adaptations morphologiques qui correspondent aux

règles de la langue emprunteuse, pour en faciliter l'intégration et l'utilisation des mots nouveaux.

Parmi les modifications que rencontre un nouveau mot emprunté, celles au niveau du genre et du nombre, et pour cela on applique aux mots les règles de la langue d'accueil.

En prenant en compte les exemples qui concernent notre corpus, nous remarquons aussi la présence des déterminants et le (s) du pluriel, qui marquent le passage des emprunts de la langue source vers la langue cible.

Différentes et nombreuses, sont les modifications morphologiques, qui touchent les mots empruntés. Nous allons présenter quelques uns dans le tableau suivant :

Le genre	Présentation du mot en féminin et en masculin	fassi → fassia haj → haja			
	Origine du genre du mot	Genre d'origine (arabe)		Genre d'accueil (français)	
		Féminin	masculin	féminin	masculin
			muezzin		muezzin
		Monika		monika	
		sadaq		Sadaq	
Le nombre ou la forme du pluriel	La langue d'origine	sidi → sidna			
	La langue d'accueil	Une djellaba → des djellabas Un caftan → des caftans Un tajine → des tajines			
	La forme hybride	cherif → chourafas tayaba → tayabates			

Tableau n°4 : adaptation morphologique

Dans le tableau présenté nous pouvons lire la fidélité et le respect de l'auteur envers les deux langues (l'arabe et le français).

En effet, il 'applique des déterminants et la marque du pluriel (s) de la langue française avec un substantif arabe, **(des)** djellaba(s).

Comme nous remarquons aussi la présence des emprunts lexicaux de l'arabe, des mots utilisés tels qu'ils sont sans aucun changement « sadaq », « sidi », « sidna ». Egalement, des mots qui gardent le déterminant qui appartient à la langue d'origine (l'arabe), **(el)**haj (الحاج) .

3.2- L'adaptation phonétique

En passant d'une langue à une autre les mots s'adaptent phonétiquement, parce que les critères de la prononciation ne sont pas les mêmes entre les langues, surtout pour celle non apparentée, tels est le cas de l'arabe et du français.

Donc chaque langue a un système phonétique différent de l'autre, mais vu les conditions qui ont fait que l'arabe et le français, soient toujours en contact, la situation est devenue un véritable bilinguisme qui a facilité l'adaptation des emprunts au système phonétique français.

Le cas de plusieurs sons arabes adaptés, exemple le son arabe [q] [ق] qui devient [k], le mot [souq] [سوق], adapté au système phonétique français s'écrit [souk].

Vu les divers modifications qu'on subi les emprunts dans les deux romans, nous allons classer chaque emprunt selon son intégration dans le système phonétique.

Phonétisme arabe	Phonétisme français
Chrif	Cherif
Rial	Réal

Tableau n°5 : adaptation à double phonétisme

Dans ce tableau qui concerne le double phonétisme, nous avons représenté deux exemples que nous avons retenus suite aux lectures des romans, et ce qu'on a pu remarquer c'est que ces emprunts y étaient présentés sous deux systèmes phonétiques, on a l'emprunt dans la forme de la langue d'origine (l'arabe) ex : « chrif » et selon le système de la langue preneuse (le français) ex : « cherif ».

Emprunt en caractère latin	Transcription proposé
Imam	/i.mam/
Zakate	/zakāt/

Tableau n°6 : adaptation au phonétisme de l'arabe

Dans le cas des emprunts conformes au phonétisme de l'arabe, nous remarquons que les mots concernés sont des emprunts qui appartiennent au domaine de la religion musulmane « imam » : la personne qui dirige la prière dans une mosquée. « zakate » troisième pilier de l'islam, des impôts religieux.

Caractère latins	Phonétisme arabe	Phonétisme français
Souk	/sūq/	/suk/
Adouls	/εadūl/	/adūl/
Marabout	/murābit/	/maɾabu/

Tableau n°7 : adaptation a une tendance de la francisation

Dans ce tableau nous présentons les emprunts qui ont subi un changement au niveau des sons qui n'existent pas en français : le cas des deux sons /q/ et /ɛ/, qu'on a remplacé par les sons les plus proches à l'oreille qui existent dans la langue d'accueil le /k/ et /a/.

3.3- L'adaptation sémantique

En ce qui concerne le sens des mots empruntés, on a remarqué que très souvent les emprunts gardent leurs significations d'origine une fois qu'ils sont intégrés dans la langue emprunteuse. Le cas des mots « Hammam » et « marabout »

Le mot	Le sens
Hammam	-l'établissement ou le bâtiment du bain -le bain d'eau chaude
Marabout	-saint musulman -un sorcier -le tombeau

Tableau n°8 : le sens des mots

3.4-L'adaptation syntaxique

Pour ce qui de l'adaptation syntaxique, nous avons pu remarquer que les règles de la langue d'accueil s'imposent, et cela dans la construction des syntagmes et des adjectifs, qui s'adapte aux règles de la langue française.

Prenons l'exemple des syntagmes nominaux (déterminant français+ substantif arabe).

La forme	Les emprunts
adjective	mesquin → mesquins
(S.N)	Le M'sid Le hammam Mon burnous Le khlie Le kanoun
(S.P)	De fqih De lala

Tableau n°9 : l'adaptation syntaxique d'emprunts

4- La classification des emprunts selon les domaines

Après un classement des emprunts selon leurs catégories et les origines, vient la classification selon les domaines.

Vu les différents champs sémantiques qui apparaissent aux nombreuses lectures, nous allons présenter les emprunts dans un tableau, et les classer selon leurs domaines.

domaines	Les emprunts
La religion	Imam, la fatiha, le ramadan, aïd-el-séghir, aïd-el-musulmane
Habits	Cherbile, babouche, tarbouche, djellaba, caftan, séroual, jador, tchamir, mansourias, burnous, gandoura, haïk, saroual.
cuisine	Tbak, tajines, service en « taos », pastilla, khlie, kanoun, tayabates.
espace	Médina, Batha, Diwane, Mallah, Rif, Souk D'hab, M'sid, Hammam, Dekhchoucha.

appartenance	Fassia, fassi, sahraoui, françaoui, belidi, soufi.
politique	Istiqlal, istiqlali, watani, « Al Maghribou lana wa la li ghayrina ».
Autres	Lala haja, rassoul, chrif, gazelle, chourafas, yamma, cherif, adouls, moulay, sadaq, l'assise, youyou, nagafats, sidi, sidna, mesquin, henné, fqih, tolbas, monika, rials, sbohi, el haj, fouta, chiekh, marabout, djnouns, khôl, risalat-el-ghufran, une fleur, gens de bien, la nuit du destin, mon foie, sofa.

Tableau n°10 : la classification selon les domaines

Partons de ce tableau qui montre la classification des emprunts selon les domaines, nous constatons que si on épargne la dernière case du tableau qui compte 34 mots, on constate que le champ des habits domine sur les autres domaines (religion, cuisine, espace, appartenance, politique). Avec des emprunts qui sont répétés assez souvent dans les romans, nous relevons 13 mots dans le champ d'habit, vient en deuxième place le champ de la religion avec 10 mots, après viennent les autres champs, l'espaces 09 mots, la cuisine 07, l'appartenance 06 et en dernier le domaine de la politique avec seulement 04 mots.

5- La signification des emprunts

Adouls : / adūl/ n.m pluriel de (adel) de l'arabe marocain qui signifie, le notaire de droits musulman, charger aussi des affaires des notaires, des déclarations et des jugements. Deux adouls en djellaba blanche, portant un tarbouch rouge, ... (Sur ma mère 2009, p29).

Aïd: /ʕid/ fêtes religieuses des musulmans, aïd-el-kébir, aïd-el-séghir. Elle confond l'aïd-el-séghir, la fête qui marque la fin du ramadan avec l'aïd-el-kébir (Sur ma mère p114).

Allah: /allah/ de l'arabe standard, le nom de dieu dans la religion musulmane. Elle n'a pas ... noms d'Allah (sur ma mère p 89). C'était curieux de... « Allah ! Allah ! » (La nuit sacrée 2010 p388).

Beldi: /beldi/ adjectif de l'arabe marocain, qui sert pour désigner des personnes ou des choses qui ne viennent pas de l'étranger. Achetez des poulets "beldi", des poulets de fermes. (Sur ma mère p87).

Caftan : /kaftâ/ une robe traditionnelle brodée de fils d'or. Le caftan brodé est lourd (Sur ma mère p 50).

Cherif: /ʃerif/ de l'arabe standard (Féminine, chirifa), les descendants du Prophète et de sa fille Fatima. Tu es la fille d'un cherif (Sur ma mère p16).

Chorafas: /ʃorafafa/ plurielle de chérif. C'est une famille de chorafas, des gens de haute noblesse, des descendants de notre Prophète bien-aimé. (Sur ma mère p16).

Dakhchoucha: /daxʃuʃa/ n.f de l'arabe marocain, qui veut dire la chambre nuptiale. Ton homme entrera ici dans cette dakhchoucha. (Sur ma mère p 50).

Djellaba: /ʒɛllaba/ longue robe ample avec capuchon. Deux adouls en djellaba. (Sur ma mère p29).

Djnouns: /dʒnun/ de l'arabe marocain qui veut dire des esprits pouvant avoir des pouvoirs. Deux djnouns... (La nuit sacrée p369).

Fassi: /fasi/ de l'arabe marocain (f. fassia), les personnes qui sont originaire de fes. Le fassi pour la fassia. (Sur ma mère p16).

Gazelle : /gaz^ɛl/ n.f, un mot qui veut dire, que cette fille est belle. Que dieu te garde cette gazelle (Sur ma mère p 15).

Haïk: /hayək/ vêtement féminin porté par les femmes maghrébine, couvre tout le corps. Elle se pencha en riant, prit un bout de son haïk ... (La nuit sacrée p 336).

Istiqlal : /istiqlal/ partie politique marocain, fondé pour obtenir l'indépendance. Parler de la partie en danger, de la liberté, de l'istiqlal... (Sur ma mère p124).

Jabador : /ʒabador/ ensemble traditionnelle, composé d'une tunique et d'un pantalon. Pendant qu'il retire sa djellaba, son jabador... (Sur ma mère p50).

Khlie : /xli^ɛ/ de l'arabe marocain, la viande séchée au soleil. Manger du khlie... tajine de khlie. (Sur ma mère p218).

Kanoun : /kanun/ de l'arabe marocain, un fourneau qui sert pour la cuisson. Elle demande à Keltoum d'allumer le kanoun pour griller la viande. (Sur ma mère p231).

Manssouria : /mansuriya/ de l'arabe marocain, robe traditionnelle. Elle réclame ses beaux caftans, ses manssourias... (Sur ma mère p 112).

Mellah : /mellaħ/ quartier juif. C'est le meilleur de tout le mellah, il à des doigts en or, il est si bon qu'on dirait un musulman. (Sur ma mère p34).

Muezzin : la personne qui appel a la prière. Ils jouaient dans les rues, et leurs cris se mêlaient à ceux du muezzin. (La nuit sacrée p 338).

Monika : de l'arabe marocain, qui veut dire une poupée. Mais qui a pris ma monika ? Elle est si jolie ma poupée. (Sur ma mère p 247).

Negafats : n.f de l'arabe marocain (s. nagafa), des femmes qui s'occupent des tenues, et des bijoux de la marie au Maroc. Entourée des nagafats, des femmes de compagnie assurant le protocole de la cérémonie. (Sur ma mère p49).

Rassoul: /gāsūl/ de l'arabe marocain, savant utilisé par les femmes marocaine pour un exilant nettoyage de peaux. Tien prend ce rassoul. (Sur ma mère p15).

Rif : n.m une région du nord au Maroc. Les femmes du Rif comptaient en rials. (Sur ma mère p147).

Sadaq : /sadaq/ n.m de l'arabe standard, une somme d'argent des bijoux et cadeaux donné par le mari au père de la marie. Le sadaq a été remis à la famille de la fiancée. (Sur ma mère p32).

Sbohi : /sbohi/ de l'arabe marocain, qui veut dire le jour qui suit la nuit de noce. Le lendemain c'est le jour du sbohi. (Sur ma mère p53).

Sofa: /sofa/ de l'arabe marocain, qui signifie un canapé. Une femme d'un certain âge était assise sur un sofa. (La nuit sacrée p394).

Souk : /sūk/ de l'arabe standard, le marché populaire. Un jour elle me demanda de l'accompagner à la médina, au souk D'hab, le marché de l'or. (Sur ma mère p 250).

Sourat : /surat/ de l'arabe, unité ou chapitre du coran formé d'un ensemble de versets. Nous allons dire le coran ensemble, elle sait par cœur la sourate du trône. (Sur ma mère p203). Après un silence il cita le verset 2 de la sourate « Les impies ». (La nuit sacrée p380).

Tayabates : /tayâbat/ n.f, de l'arabe marocain, des femmes qui s'occupent de la cuisine dans les fêtes. Les tayabates, masseuses et laveuse sont là. (Sur ma mère p38).

Tbak : /tbak/ de l'arabe marocain, grande boîte décorée qui sert pour emporter le manger préparé par la marier ou pour emporter les cadeaux. Vers une heure de l'après-midi, les deux plats furent mis dans un tbak et envoyés à la belle-famille. (Sur ma mère p54).

Tajine : /taʒin/ de l'arabe marocain, qui signifie des plats traditionnels marocain qui sont Garnier et décorée avec les amandes et les fruits sec. Elle n'a que des qualités, elle fait des tajines succulents. (Sur ma mère p61). Je n'aime pas vous savoir loin, dans cette pièce qui sent la graisse et les tajines réchauffés. (La nuit sacrée p392).

Tolbas : /tolba/ de l'arabe marocain, des lecteurs du coran, lors des mariages, des décès..., ils apprennent le coran par cœur. Il faut préparer le salon et inviter les tolbas pour lire le coran, sur mon corps. (Sur ma mère p139).

Watani : /waṭani/ de l'arabe standard, une personne qui défend le pays, des manifestants. Mon frère est avec les manifestants, il est istiqlali, oui, il est watani, c'est un bon watani. (Sur ma mère p161).

Conclusion

Au cours de ce chapitre, notre recherche a été menée sur les emprunts arabes utilisés par l'auteur, dans ses écrits « La nuit sacrée » et « Sur ma mère ».

Étant même des mots inhabituels et étranges à la langue française, n'a pas empêché l'auteur de les utiliser et de les intégrer dans ses écrits de langue française. Nous avons pu remarquer les différents

changements qu'ont subit ces mots et nous avons notés les modifications et les adaptations, tout au long de notre analyse.

En ce basant sur c'est mots empruntés, nous pourrions dire que, Tahar Ben Jelloun, est allé jusqu'à une comparaison entre deux systèmes linguistiques, deux langues non apparentés avec des normes différentes, mais la relation entre la langue arabe et la langue française, à permis un échange économique sur le niveau linguistique.

Conclusion générale

Conclusion

Nous arrivons à présent à la conclusion de notre étude qui est centrée sur l'analyse des emprunts arabes dans les deux romans de Tahar Ben Jelloun.

Pour répondre aux questions posées, nous avons mené un travail réparti en deux parties et chaque partie en deux chapitres.

Nous avons abordé dans le premier chapitre de la première partie, la situation sociolinguistique au Maroc en décrivant le paysage linguistique marocain, et pour le deuxième chapitre nous avons traité les notions théoriques du contact de langues, et nous avons consacré la plus grande partie de ce chapitre au sujet de la recherche.

Pour ce qui concerne la deuxième partie, nous avons consacré le premier chapitre à la méthodologie suivie dans notre recherche, et pour le deuxième chapitre nous nous avons focalisé sur les emprunts arabes trouvés dans les romans de l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun, pour expliquer leur usage. Nous avons remarqué à travers ce contact de langues, que l'auteur a renforcé ses écrits, d'un luxe et d'une créativité pour en donner une œuvre originale à ses lecteurs, et d'être sculpteur fidèle aux langues et aux sociétés, une langue qui lui sert d'outil d'expression et langue d'écriture, et l'autre qui est sa langue maternelle, et qui fait partie de son identité.

Une langue est l'identité de la personne, mais son utilisation ne prouve pas le doute ou le besoin de confirmer ses origines et sa véritable identité, le cas de l'écrivain Tahar Ben Jelloun.

En plus de l'arabe et du français qui sont les deux langues de l'auteur, et suite aux lectures que nous avons effectuées, nous nous

sommes rendus compte qu'à l'intérieur d'un seul roman cohabitent plusieurs langues telles (le berbère et l'espagnol).

L'analyse des mots que nous avons faite, nous a permis de dire qu'emprunté à la langue arabe ne veut pas dire que le français manque de mots, mais pour éviter le recours aux longues expressions et de trouver un équivalent dans une autre langue.

Comme nous avons pu remarquer que l'auteur utilise l'arabe marocain quand il parle des habitudes, traditions et des coutumes marocaines, dans le temps où l'arabe standard n'est utilisé que lorsqu'il s'agit de la religion musulmane et des fondements islamique.

En prenant en compte l'objectif de notre étude qui porte sur une analyse sociolinguistique d'un corpus écrit, et qui renvoie à une situation de contact de langues, il s'avère que l'emprunt n'est pas le seul phénomène linguistique qui découle suite à ce contact, mais nous relevons aussi (l'alternance codique, l'interférence et le calque).

L'étude des emprunts arabes, qui se trouvent dans les deux romans « La nuit sacrée » et « Sur ma mère », nous ont permis d'éclaircir la problématique et les questions posées et de confirmer les hypothèses proposées au début de notre travail, les mots existant dans la langue française ne sont pas assez signifiants pour exprimer les idées.

Les mots empruntés à l'arabe n'ont pas d'équivalents dans la langue française. Exprimer un vécu culturel, social ou religieux justifie le recours à une autre langue pour l'introduire dans celle qui est utilisée comme outil d'expression .

Suite à notre étude nous pourrions dire que, le roman marocain et la littérature maghrébine d'expression française sont un champ vaste où on

cultive les emprunts arabes, des œuvres où on ne trouve pas de traces aux frontières à l'aide du contact de langues.

Enfin ; notre travail avait pour but, d'analyser des mots empruntés à l'arabe et de suivre, leurs adaptations dans la langue d'accueil (le français).

Pour éclairer le flou que nous rencontrons suite au phénomène de l'emprunt trouver dans les romans de Tahar Ben Jelloun, on peu juste dire que, c'est un roman marocain, d'un écrivain marocain et d'une littérature maghrébine d'expression française, et le fait d'emprunter à l'arabe n'est pas une exception, mais un fait normal, quand on vit dans un pays plurilingue et qui a un paysage linguistique riche.

Liste de références bibliographique

Références Bibliographique

Corpus

BEN JELLOUN Tahar, La Nuit sacrée, édition Seuil, 1987, p. 188.

BEN JELLOUN Tahar, Sur ma mère, édition Gallimard, 2008, p. 288.

Ouvrages consultés

BOUKOUS, A. (1995) : « Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symbolique », Rabat : publication de la faculté des lettres et des sciences Humaines.

CALVET, L.J. (2002) : « La sociolinguistique. Collection encyclopédique Que sais-je ? » PUF, Paris.

DUBOIS, J. (1999) : « Larousse. Dictionnaire de la langue française. », Larousse-Bordas, paris.

DUBOIS et AL. (2007) : « Linguistique et science du langage ». Larousse, Paris.

HAMERS, J.F. (1997) : « Emprunt », « in Moreau, M.L., (éd), sociolinguistique. Concepts de base », Mardaga, P 36.

Hamers, J.F. et BLANC, M. (1983) : « Bilinguisme et Bilingualité », édition Mardaga, Bruxelles.

GUMPERZ, J. (1989) : « Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative », L'Harmattan, paris.

KHATIBI, A.K. (1983) : « Maghreb pluriel », Denoël, paris.

MDARHRI, A. (2006) : « aspect du roman marocain (1950-2003), approche historique, thématique et esthétique », Zaouia Rabat.

MESSAOUDI, L. (2010) : « la langue française au Maroc, fonction élitaire ou utilitaire ? », « in pratiques innovantes du plurilinguisme émergence et prise en compte en situation francophones », **BLANCHET, PH. Et MARTINEZ, P.**, (dir), éditions des archives contemporaines, Agence universitaire de la francophonie, paris.

MOREAU, M.L. (1997) : « sociolinguistique concepts de base », (éd), Mardaga.

MORSLY, D. (1988) : « le français dans la réalité algérienne, Thèse de Doctorat d'Etat », Sorbonne paris.

ZAFRANI, H. (1967) : « les langues juives du Maroc, in revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, vol, 4, n°4 », pp. 175- 176.

Les Dictionnaires

« Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, sous la direction de Jean Dubois, édition » (1994).

« Hachette », édition (2012)

« Le Petit Robert », édition (2001).

« Larousse », édition (1991).

Sitographie

<https://www.bladi.net/IMG/pdf/Constitution-maroc-2011.pdf>,p.03.(01/05/2017, à 15h00).

<http://www.limag.com/Theses/Belhaj.pdf>, « Thèse de Doctorat national en Sciences du langage (sociolinguistique) : Langue française et contact de langue au Maroc. Le cas des romans de Tahar Ben Jelloun. (25/03/2017, à 13h15).

https://is.muni.cz/th/70428/ff_m_b1/Diplomova_prace_Eva_Holubova.pdf
(25/03/2017, à 13h30).

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les catégories d'emprunts.....	38
Tableau 2 : L'origine de l'emprunt.....	40
Tableau3 : Adaptation morphologique.....	41
Tableau4 : Adaptation à double phonétisme.....	43
Tableau5 : Adaptation au phonétisme de l'arabe.....	43
Tableau6 : Adaptation a une tendance de la francisation.....	43
Tableau7 : Le sens des mots.....	44
Tableau8 : Adaptation syntaxique d'emprunts.....	45
Tableau9 : Classification selon les domaines.....	45

Résumé

Notre travail de recherche s'intéresse à l'étude des emprunts linguistiques existant dans la littérature maghrébine d'expression française, et exactement les deux romans « La Nuit sacrée » et « Sur ma mère » de Tahar Ben Jelloun. Et pour cela, nous nous sommes intéressés à la situation sociolinguistique au Maroc, qui est marqué par l'existence et la cohabitation de plusieurs langues : langues nationales (l'arabe standard et marocain, et le berbère) et des langues étrangères (le français, l'espagnole, et l'hébreu), cette vue générale du paysage linguistique marocain, nous a permis d'analyser notre corpus.

Pour notre présent travail, nous allons tenter, de découvrir le processus d'intégration des emprunts arabes dans la langue française, et nous allons les classés selon leurs types, catégories et origines. Comme nous nous sommes intéresser aussi à l'adaptation (morphologique, phonétique, sémantique, et syntaxique) de ces emprunts au système linguistique français, dans un autre point nous avons essayés d'expliquer la répartition de ces emprunts arabes selon les différents domaines.

A la fin, nous avons obtenu comme résultats, que les emprunts arabes occupent une place très importante dans la littérature maghrébine d'expression française, et que ce phénomène n'est pas une exception mais un fait normale.

ملخص

عملنا هذا في البحث يهتم بمعالجة و دراسة الاقتباس اللغوي الموجود في الادب المغربي باللغة الفرنسية و بضبط :الروايتين الليلة المقدسة"ليلة القدر" و "حين تترنح ذاكرة أمي" للطاهر بن جلون.

لهذا ترانا نولي اهتمامنا الى القضية السوسيو لغوية بالمعرب التي تأثرت بالوجود و التعايش لعدد لغات . اللغة الوطنية : (العربية العامة ، و المغربية ، و البربرية) ، ولغات أجنبية (الفرنسية ، الاسبانية ، والعبرية). هذه النظرة العامة للواجهة اللغوية المغربية ، تسمح لنا بتحليل هذا النقل و الاقتباس.

من خلال عملنا هذا سنحاول اكتشاف عملية دمج المنقول العربي في اللغة الفرنسية، وسنحاول ترتيبها على حسب النوع و الصنف والأصل. كما ركزنا اهتمامنا ايضا الى التكيف (المورفولوجي و الصوتي و الدلالات النحوية). لهذه المنقولات في النظام اللغوي الفرنسي و نقطة أخرى حاولنا شرح و توزيع المنقولات العربية حسب المجالات.

في النهاية توصلنا الى نتيجة : أن المنقولات العربية تحتل مكانة مهمة في الادب المغربي الناطق بالفرنسية. وهذه الظاهرة ليست بحالة خاصة و انما هي اسلوب عادي و مألوف.

Abstract

Our research work is interested in the study of linguistic loans existing in the literature from the Maghreb of French expression, and exactly both novels “The sacred Night” and “On my mother” of Tahar Ben Jelloun. And for it, we were interested in the sociolinguistic situation in Maroco; wish is marked by the existence and the cohabitation of several languages: national languages (standard and Moroccan Arabic, and Berber) and foreign languages (French, Spanish, and Hebrew), this seen general of the Moroccan linguistic landscape, us to licence to analyze our corpus.

For our present work, we are going to try, to discover the process of integration of Arabic loans in the French language, and we’re going to classified them according to their types, categories and origins. As we have also been interested in the adaptation (morphological, phonetic, semantic, and syntactic) of these borrowings to the French linguistic system. In another point we have tried to explain the distribution of these Arab loans according to the different domains.

In the end, we have obtained, as results, that Arab borrowing occupies a very important place in the Maghreb literature of French expression, and that this phenomenon is not an exception but a normal fact.